

Maître d'ouvrage



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
Pôle plans de prévention des risques

Vu pour être annexé à mon arrêté d'approbation du **06 JUIL. 2021**

Le Préfet,

Louis LE FRANC

Plan de Prévention du Risque Inondation

PPRI du bassin versant de la Liane



© DREAL Hauts-de-France

**Note de Présentation
Règlement
Bilan de la concertation
Cartographie des aléas
Cartographie des enjeux
Cartographies du zonage réglementaire
Cartographies des hauteurs d'eau**

Maître d'œuvre



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction Départementale
des territoires et de la mer*

Communes de : Alincthun, Baincthun, Boulogne-sur-Mer, Bournonville, Brunembert, Carly, Condette, Crémarest, Desvres, Echinghen, Henneveux, Hesdigneul-lès-Boulogne, Hesdin-l'Abbé, Isques, Longfossé, Lottinghen, Menneville, Nesles, Outreau, Quesques, Questrecques, Saint-Etienne-au-Mont, Saint-Léonard, Saint-Martin-Choquel, Saint-Martin-Boulogne, Samer, Selles, Tingry, Verlincthun, Vieil-Moutier, Wierre-au-Bois, Wirwignes

APPROBATION

Dossier PPRI du bassin versant de la Liane

Documents reliés

- Notice explicative
- Arrêté d'approbation du PPR du bassin versant de la Liane du 6 juillet 2021
- Arrêté préfectoral de prescription du PPRI du bassin versant de la Liane du 17 juillet 2019
- Décision de non-soumission à évaluation environnementale du PPRI du bassin versant de la Liane du 3 juin 2019
- Plaquette de communication
- Note de présentation
- Règlement
- Bilan de la concertation et Annexes (sur support dématérialisé)

Cartographies

- Carte informative des aléas : Échelle 1/25 000 (sur support dématérialisé et carte papier pour EPCI et SCOT)
- Carte informative des enjeux : Échelle 1/25 000 (sur support dématérialisé et carte papier pour EPCI et SCOT)
- Carte informative du zonage réglementaire : Échelle 1/25 000 (sur support dématérialisé et carte papier pour EPCI et SCOT)
- Cartes communales opposables du zonage réglementaire : Échelle 1/5 000

(sur support dématérialisé et carte papier qui concerne la commune et ensemble des cartes papier pour les EPCI et le SCOT du Boulonnais)

- Cartes communales des hauteurs d'eau : Échelle 1/5 000

(sur support dématérialisé et carte papier qui concerne la commune et ensemble des cartes papier pour les EPCI et le SCOT)

Alincthun
Baincthun
Boulogne-sur-Mer
Bournonville
Brunembert
Carly
Condette
Crémarest
Desvres
Echinghen
Henneveux

Hesdigneul-lès-Boulogne
Hesdin-l'Abbé
Isques
Longfossé
Lottinghen
Menneville
Nesles
Outreau
Quesques
Questrecques
Saint-Etienne-au-Mont

Saint-Léonard
Saint-Martin-Choquel
Saint-Martin-Boulogne
Samer
Selles
Tingry
Verlincthun
Vieil-Moutier
Wierre-au-Bois
Wirwignes